

**SUD OUEST.com**

**MÉRIGNAC, BA 106. Le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine possède une riche collection qui se retrouve aujourd'hui à l'étroit**

## Le Conservatoire de l'air manque d'espace



Le succès public rencontré ce week-end lors des Journées du patrimoine ne fait pas oublier les problèmes d'encombrement du Conservatoire de l'air et de l'espace. (photo claude petit)

Depuis 22 ans, l'association du Conservatoire de l'air et de l'espace promeut, préserve et met en valeur le matériel conçu, réalisé ou utilisé en Aquitaine. On pense par exemple au SM B 2, Super Mystère B 2 pour les néophytes. Cet avion de chasse de l'armée de l'air fabriqué en 1955, a vu toute sa série produite à Bordeaux.

Le conservatoire regroupe ainsi une quarantaine d'avions mais aussi des objets aéronautiques comme des instruments de bord, des sièges éjectables ou encore un simulateur de vol. Cette collection s'étoffe régulièrement grâce à la mise à disposition de nouveaux appareils par des organismes d'État ou encore par des dons de particuliers suite à un héritage.

### Déménagement impossible

Aujourd'hui, le hangar de 5 000 mètres carrés qui accueille cette collection est un peu trop encombré, les avions devant être disposés très près les uns des autres pour rester à l'abri. On s'est rendu compte ce week-end à l'occasion des Journées du patrimoine. « Il faudrait bien 2 000 mètres carrés supplémentaires pour pouvoir bien faire visiter chaque appareil et en faire le tour correctement », confie Jean-Claude Peyre, un passionné de la première heure avec vingt et un ans de bénévolat au compteur pour l'association.

Alain Arpino, président du Conservatoire de l'air et de l'espace confirme: « C'est vrai que nous sommes un peu à l'étroit. Une demande de places de parking supplémentaires sur la base militaire a été faite récemment pour travailler, entretenir et sauvegarder un Mercure et une Caravelle dernièrement arrivés. »

Quant à une possibilité de déménagement de la collection sur un autre lieu, cela semble irréalisable pour le président : « Notre collection, du fait de la taille des avions, est relativement intransportable. Pour le

Canadair, par exemple, il a fallu quatre camions pour le transporter de Marignane en convoi exceptionnel! » Alain se prend alors à rêver : « Si j'avais gagné à l'Euro Millions, je serais alors devenu mécène pour l'association, et 10 millions d'euros aurait suffi. »

Pour l'instant, les solutions pourraient être envisagées du côté de la plate-forme aéroportuaire, avec soit l'occupation d'un hangar déjà bâti, soit la construction d'un nouveau. Alain avance l'hypothèse sans grande conviction. Car, bien sûr, tout cela a un coût non négligeable, surtout que l'association ne reçoit aucune subvention publique.

### L'avantage de la gratuité

Actuellement, le conservatoire est installé sur la Base aérienne 106 grâce à un régime d'occupation temporaire accordé par le ministère des Armées. Cela représente un avantage pour le gardiennage et l'occupation des locaux est gratuite. L'inconvénient majeur est pour l'organisation des visites du public.

En effet, en dehors des portes ouvertes, le conservatoire ne peut se visiter spontanément. Les visites se font uniquement sur rendez-vous au moins une semaine à l'avance. Il faut déposer un dossier officiel, avec papiers d'identité et attendre qu'il soit approuvé par les services de sécurité de la BA 106. « Cela ne nous empêche pas d'avoir des visiteurs du monde entier,

patrimoine local.

Le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine participera aux festivités du centenaire de l'aviation, en 2010, en présentant une dizaine de ses avions à la Foire internationale de Bordeaux.

**Auteur : Delphine Lacour**

**Tags :** Bordeaux Rive Gauche Economie Transports **bordeaux** Rive gauche



[Lancer l'impression](#)

SUDOUEST.COM

**Toute l'actualité régionale avec Sudouest.com**

A découvrir : **Blogsudouest.com, créez votre blog gratuit** / Annonces en ligne : **Auto, Immo, Emploi, Légales.**

**L'annuaire des associations** (*Béarn, Charente, Charente Maritime, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pays Basque*)